

La France Mutualiste atteint 23% d'actifs durables dans son fonds en euros à juin 2024

Paris, La Défense, 1^{er} juillet 2024 – Depuis 2020, La France Mutualiste affiche une détermination à investir dans des projets respectueux de l'environnement et à soutenir une économie plus verte et équitable. La mutuelle d'épargne franchit une étape décisive dans son engagement pour la durabilité et annonce avoir dépassé le seuil d'1 milliard d'euros d'obligations durables et affiche 23% d'actifs verts et durables dans son fonds en euros à juin 2024.

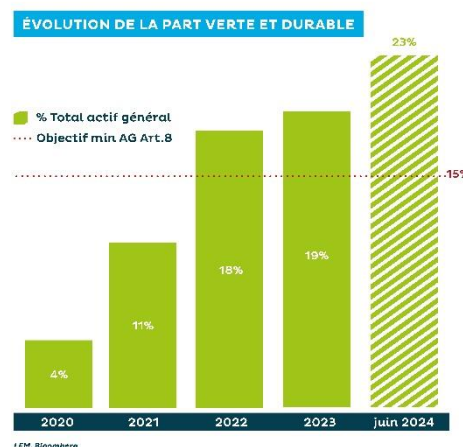
Le changement climatique et les risques qu'il engendre représentent un défi majeur pour le secteur de l'assurance. Consciente de la nécessité d'agir en conséquence, La France Mutualiste développe une politique volontariste d'investissements à vocation environnementale ou sociale. En se conformant à la réglementation européenne SFDR* (Sustainable Finance Disclosure Regulation), La France Mutualiste a renforcé la transparence de ses fonds. Cela permet de créer une nouvelle dynamique d'investissement privilégiant la transition écologique et la croissance durable.

Fin 2023, le poids des obligations durables de La France Mutualiste a largement grandi en s'établissant à 856 millions d'euros. La dynamique s'est encore accélérée en ce premier semestre sur son portefeuille obligataire et dépasse déjà 1 milliard d'euros à mi-juin 2024. La mutuelle anticipe ainsi l'objectif qui était initialement fixé à fin 2025 par sa politique d'investissements responsables.

23 % de ses actifs dans des investissements durables à juin 2024

Au-delà des obligations vertes, La France Mutualiste a investi à juin 2024, 23 % de ses actifs dans des investissements durables, qui comprennent :

- Les obligations vertes, sociales, durables ou avec des objectifs environnementaux ou sociaux ou de gouvernance (ESG) ;
- Les investissements dans des sociétés alignées à la taxonomie européenne;
- Les actifs immobiliers bénéficiant d'un label environnemental ;
- Les fonds classés article 9 au sens du règlement SFDR*



« Notre engagement historique envers l'investissement responsable s'est intensifié ces dernières années, comme en témoigne notre politique dédiée aux investissements durables. Nous nous donnons constamment les moyens d'aller encore plus loin dans cette voie. Nous avons dépassé nos objectifs initiaux avec, à ce jour, 23 % de nos investissements orientés vers des actifs durables. », déclare Simon Le Dily, directeur technique, financier et RSE.

En développant cette politique d'investissement ambitieuse et engagée, La France Mutualiste se situe parmi les acteurs les plus performants du marché de l'assurance vie. Concrètement, pour les adhérents de la mutuelle, cela signifie que leurs placements dans le fonds en euros de La France Mutualiste contribuent à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C, fixé par les Accords de Paris. Et cela, sans renoncer à la rentabilité de leurs placements : le taux de rendement du fonds en euros des contrats d'assurance vie multisupports de La France Mutualiste s'élevait à 3,70 %** en 2023.

Un fonds en euros caractérisé article 8

En conséquence, La France Mutualiste fait passer son fonds en euros « article 8* » : la mutuelle prend ainsi l'engagement de maintenir un important niveau de sélectivité dans ses investissements et un suivi continu grâce à de nombreux indicateurs environnementaux et sociaux. Cela signifie que les fonds sont placés en fonction de critères qui favorisent la protection de la nature et le bien-être des populations.

« Nous sommes fiers de notre politique d'investissement durable, qui témoigne de notre engagement indéfectible pour un avenir plus vert et plus responsable. En orientant une part significative de nos actifs vers des investissements durables, nous affirmons notre rôle de leader dans le secteur de "l'épargne verte" et notre détermination à dépasser les attentes en matière de responsabilité environnementale et sociale », déclare Isabelle Le Bot, directrice générale de La France Mutualiste.

*Le Règlement SFDR (« Sustainable Finance Disclosure Regulation ») a pour objectif de favoriser la transparence des produits financiers durables distribués en Europe grâce à un cadre clair et défini. Il définit notamment trois catégories de produits :

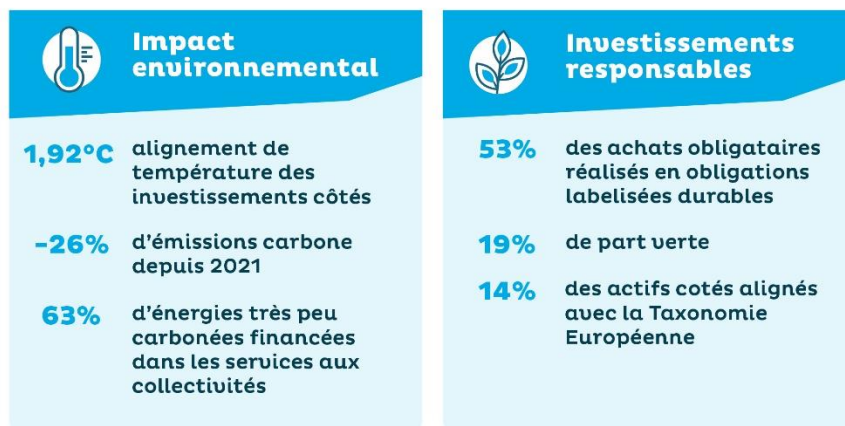
Article 9, les produits/supports poursuivant un objectif d'investissement durable
Article 8, les produits/supports faisant la promotion des caractéristiques ESG
Article 6, tous les produits/supports ne poursuivant pas d'objectif ou ne faisant pas la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance (ESG).

** Taux net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

En savoir plus : [lien vers notre rapport ISR 2023](#)

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

DE LA FRANCE MUTUALISTE EN 2023



À propos de La France Mutualiste

Groupe mutualiste créé il y a plus de 130 ans par Léon Guilloit avec l'ambition de permettre à tous les Français de construire leur retraite, La France Mutualiste rassemble et accompagne plus de 290 000 adhérents-clients. Spécialiste d'épargne et de retraite, ainsi que d'assurances et solutions santé par le biais de sa filiale Média Courtage, le groupe gère 8,8 milliards d'euros d'actifs. Implantée dans toute la France à travers un maillage de 58 agences, La France Mutualiste entretient avec ses adhérents un lien de proximité et de confiance, dans la transparence et l'écoute. C'est cet esprit de famille qui anime et rassemble ses 535 collaborateurs et 260 bénévoles.

Mutualiste dans son nom et dans son ADN, La France Mutualiste considère que faire groupe est essentiel pour mieux défendre chacun et que la force collective est essentielle pour apporter un avenir meilleur à ses adhérents et à notre monde. Son engagement sociétal se traduit notamment par le soutien de nombreux projets favorisant les liens intergénérationnels.

Plus d'informations sur www.la-france-mutualiste.fr

La France Mutualiste, Tour Pacific, 11-13 cours Valmy, 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX, Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Contacts presse :

Oxygen RP – Chloé Raymondeau – Tél : 06 77 01 97 88 – chloe.r@oxygen-rp.com

La France Mutualiste – Marine Lathuillière – Tél : 06 65 12 56 08 – m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr